

CATALOGUE

NOS OFFRES DE FORMATIONS

Actions de formation d'acteur de Sécurité Civile

NOS FORMATIONS DE SECOURISME



Gestes Qui Sauvent (GQS)

Durée de la formation :
2 heures (conformément au

programme officiel GQS du ministère de l'Intérieur).

Délai d'accès à la formation: Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité à jour par mail à maguyanenage2022@gmail.com. L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :
Maximum 6 personnes.

Public :
Les participants à cette formation doivent avoir 10 ans au minimum.

Lieu de la formation :
Dans la salle de réunion CAC Baduel ou au Mégaquarius (si les conditions pédagogiques requises sont présentes)

Validation de la formation :

- Évaluation continue lors des exercices pratiques.
- Le participant doit démontrer sa capacité à réaliser correctement les gestes enseignés.

Documents délivrés en fin de formation :

- Attestation officielle « Gestes Qui Sauvent » délivrée par l'organisme habilité.
- Remise d'un livret récapitulatif des gestes essentiels.

Validité de la formation :
La formation GQS n'a pas de durée de validité, mais un recyclage recyclage recommandé tous les 2 ans pour maintenir les compétences

Session de formation :
Consultez notre site internet

Prix formation :
Voir notre grille tarifaire

→ **Public concerné :**

- Tout public à partir de 10 ans.
- Salariés, agents des collectivités, associations, établissements scolaires, clubs sportifs, bénévoles, particuliers.
- Aucune connaissance préalable en secourisme n'est nécessaire.

→ **Contexte :**

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de donner l'alerte aux services de secours, de prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés, de devenir le premier maillon de la chaîne de secours, c'est-à-dire savoir réagir en cas d'accident.

→ **Contenu de la formation :**

- Présentation du dispositif GQS et des objectifs.
- Protéger : sécurisation de la zone, analyse de situation.
- Alerter : qui appeler, comment transmettre les bonnes informations.
- Gestes de premiers secours :
- Hémorragies externes.
- Étouffement partiel ou total.
- Perte de connaissance : PLS.
- Arrêt cardiaque : RCP adulte/enfant + utilisation d'un DAE.
- Mises en situation pratiques et exercices de simulation.
- Débriefing et réponses aux questions.

→ **Méthodes pédagogiques :**

- Alternance d'apports théoriques et de démonstrations.
- Exercices pratiques sur mannequins (adulte / enfant / nourrisson selon matériel).
- Simulations d'accidents et mises en situation concrètes.
- Pédagogie active centrée sur l'apprenant.
- Remise de supports pédagogiques en fin de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr

La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents.

Contenu de la formation Gestes Qui Sauvent (GQS) :

Compétence	Objectifs opérationnels associés
Compétence 1 : Protéger et alerter	1.1 Identifier les dangers et sécuriser la zone 1.2 Mettre en œuvre les actions de protection adaptées 1.3 Alerter efficacement les services de secours 1.4 Organiser l'intervention en attendant les secours
Compétence 2 : Arrêter une hémorragie externe	2.1 Reconnaître une hémorragie grave 2.2 Réaliser une compression manuelle directe 2.3 Mettre en place un pansement compressif 2.4 Surveiller la victime
Compétence 3 : Prendre en charge une victime inconsciente qui respire	3.1 Évaluer l'état de conscience 3.2 Vérifier la respiration 3.3 Mettre en Position Latérale de Sécurité (PLS) 3.4 Assurer la surveillance
Compétence 4 : Intervenir face à un arrêt cardiaque	4.1 Reconnaître un arrêt cardiaque 4.2 Déclencher l'alerte et activer la chaîne de survie 4.3 Réaliser un massage cardiaque externe 4.4 Utiliser un DAE en sécurité
Compétence 5 : Agir face à un étouffement	5.1 Identifier une obstruction des voies aériennes 5.2 Réaliser les gestes de désobstruction adaptés 5.3 Adapter l'intervention à la situation 5.4 Maintenir la prise en charge jusqu'aux secours

Prévention Secours Civique (PSC)

→ Public concerné :

Tout public à partir de 10 ans.

→ Contexte :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de donner l'alerte aux services de secours, de prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés, de devenir le premier maillon de la chaîne de secours, c'est-à-dire savoir réagir en cas d'accident.

→ Contenu de la formation :

Dans le cadre de la formation PSC, les thèmes suivants seront abordés :

➤ Protéger :

Porter secours nécessite de se protéger d'abord soi-même, et de sécuriser la zone vis-à-vis des autres personnes.

➤ Alerter :

Collecter les éléments importants de l'état de la victime et les transmettre aux services de secours adaptés.

➤ Agir face à une détresse évidente :

Une victime s'étouffe,
Une victime saigne abondamment

➤ Agir face à une victime inconsciente :

Qui respire,
Qui ne respire plus (réanimation cardio pulmonaire, défibrillateur automatisé externe)

➤ Agir face à une victime qui se plaint :

Malaise, plaie, brûlure, douleur.

→ Méthodes pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique. L'évaluation est continue sur l'ensemble de la formation.

Les gestes sont montrés en simulation de situations réelles puis entièrement expliqués dans les détails.

Ils sont ensuite pratiqués par le groupe guidé pas à pas par le formateur, afin d'intégrer la technique.

Chaque stagiaire met en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur un cas concret.

Durée de la formation :

7 heures de face à face pédagogique.

Délai d'accès à la formation : Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité à jour par mail à maguyanenage2022@gmail.com. L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :

Maximum 6 personnes.

Public :

Les participants à cette formation doivent avoir 10 ans au minimum.

Lieu de la formation :

Dans la salle de réunion CAC Baduel ou au Mégaquarius (si les conditions pédagogiques requises sont présentes)

Validation de la formation :

Suivre l'intégralité de la formation

-Évaluation continue au cours de la formation.

Documents délivrés en fin de formation :

La formation donne lieu à la délivrance du certificat de compétence de citoyen de Sécurité Civile

Validité de la formation : Pour maintenir ses compétences, le titulaire PSC1 doit suivre tous les 2 ans une formation continue. Cette formation a une durée de 4 heures.

Session de formation :

Consultez notre site internet

Prix formation :

Voir notre grille tarifaire

Accessibilité aux personnes handicapées :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante :

anthony.hoff@outlook.fr

La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les porteurs de compétences.

Contenu de la formation Prévention Secours Civique (PSC) :

Compétence	Objectifs opérationnels associés
Compétence 1 : Assurer la sécurité	1.1 Identifier les dangers persistants 1.2 Mettre en œuvre les actions de protection 1.3 Adopter un comportement sécurisé 1.4 Participer à l'organisation des secours
Compétence 2 : Alerter les secours	2.1 Identifier les situations nécessitant une alerte 2.2 Contacter les services de secours adaptés 2.3 Transmettre une alerte claire et complète 2.4 Faciliter l'accès des secours
Compétence 3 : Empêcher l'aggravation de l'état de la victime	3.1 Reconnaître une hémorragie externe grave 3.2 Réaliser une compression ou un pansement compressif 3.3 Identifier les atteintes traumatiques 3.4 Installer la victime en position d'attente
Compétence 4 : Prendre en charge une victime inconsciente qui respire	4.1 Évaluer la conscience 4.2 Vérifier la respiration 4.3 Mettre en PLS 4.4 Surveiller la victime
Compétence 5 : Intervenir face à une victime en arrêt cardiaque	5.1 Identifier l'arrêt cardiaque 5.2 Déclencher l'alerte et la chaîne de survie 5.3 Réaliser une RCP efficace 5.4 Utiliser un DAE
Compétence 6 : Agir face à une obstruction des voies aériennes	6.1 Reconnaître une obstruction partielle ou totale 6.2 Réaliser les gestes de désobstruction (A/E/N) 6.3 Adapter l'intervention à l'évolution de la situation 6.4 Assurer la continuité de la prise en charge
Compétence 7 : Prendre en charge une victime présentant un malaise ou une atteinte spécifique	7.1 Identifier un malaise 7.2 Installer la victime dans une position adaptée 7.3 Agir face aux brûlures, plaies, traumatismes 7.4 Surveiller l'évolution de l'état de la victime

Premiers Secours en Équipe niveau 1 **(PSE 1)**

→ **Public concerné et prérequis :**

Les participants à cette formation doivent avoir 16ans au minimum.
Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile peut s'inscrire à la formation PSE1. Cette formation est un préalable à toute personne qui aspire à rejoindre nos équipes opérationnelles.

Les entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention : pompiers de sites industriels, agents de sécurité des centres commerciaux, des parcs d'attraction.

Les sauveteurs aquatiques affectés à la sécurité et surveillance des baignades (plages, plans d'eau, piscines publiques).

→ **Contexte :**

A l'issue de la formation, les pratiquants seront capable de prendre en charge de personnes victimes d'un accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie. Le secouriste peut intervenir seul ou en équipe, avec ou sans matériel, afin de réaliser les gestes de premiers secours qui s'imposent pour l'intégrité de la victime, et, si nécessaire, en attendant l'arrivée d'une équipe de secours à personnes.

→ **Contenu de la formation :**

Voir le contenu de la formation PSE1 qui suit.

→ **Méthodes pédagogiques :**

La formation est sous forme théorique avec diaporama, film et de la pratique les candidats s'entraînent avec des mises en situations sous forme de cas concrets.

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr

La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents

Durée de la formation :

La formation initiale dure 35 heures minimum de face à face

pédagogique.

Délai d'accès à la formation : Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité à jour par mail à maguyanenage2022@gmail.com
L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :

Maximum 6 personnes.

Public :

Les participants à cette formation doivent avoir 16 ans au minimum.

Lieu de la formation :

Dans la salle de réunion CAC BAduel ou au Mégaquarius (si les conditions pédagogiques requises sont présentes)

Validation de la formation :

Le candidat valide la formation après avoir assisté à la formation complète et avoir fait un cas concret.

Documents délivrés en fin de formation :

- Attestation de fin de formation
- Diplôme PSE 1

Validité de la formation :

Conformément à l'arrêté du 24 mai 2000 définie dans les textes d'État, pour maintenir ses compétences le titulaire doit suivre annuellement une formation Continue. Cette formation se déroule sur 1 journée.

Session de formation :

Consulter notre site internet

Prix formation :

Voir notre grille tarifaire

Contenu de la formation Premiers Secours en Équipe niveau 1 (PSE 1) :

Compétence	Objectifs opérationnels associés
Compétence 1 : Évoluer au sein d'une équipe de secours	1.1 S'intégrer dans une équipe constituée 1.2 Appliquer les consignes et procédures opérationnelles 1.3 Communiquer efficacement avec les équipiers et le chef d'équipe 1.4 Participer à l'organisation de l'intervention
Compétence 2 : Protéger et sécuriser une intervention	2.1 Identifier les dangers et risques persistants 2.2 Mettre en œuvre les mesures de protection adaptées 2.3 Sécuriser la zone d'intervention 2.4 Maintenir la sécurité des intervenants et des victimes
Compétence 3 : Évaluer l'état d'une victime	3.1 Réaliser un bilan circonstanciel 3.2 Évaluer les fonctions vitales 3.3 Identifier les détresses vitales 3.4 Transmettre un bilan structuré
Compétence 4 : Prendre en charge une victime présentant une détresse vitale	4.1 Réaliser les gestes d'urgence vitale adaptés 4.2 Utiliser le matériel de premiers secours 4.3 Assurer une surveillance continue de la victime 4.4 Adapter l'intervention à l'évolution de l'état de la victime
Compétence 5 : Prendre en charge une victime présentant une atteinte spécifique	5.1 Identifier les traumatismes et malaises 5.2 Mettre en œuvre les conduites à tenir adaptées 5.3 Installer la victime dans une position appropriée 5.4 Participer à l'évacuation de la victime
Compétence 6 : Transmettre et rendre compte	6.1 Transmettre les informations utiles aux secours publics 6.2 Rédiger ou compléter une fiche bilan 6.3 Assurer la continuité de la prise en charge 6.4 Rendre compte de l'intervention

Prévention Secours Equipe Niveau 2 **(PSE 2)**

→ Public concerné et prérequis :

Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile. Cette formation est aussi un préalable à toute personne qui désire suivre une formation de chef d'équipe. Pour suivre cette formation, les participants doivent posséder le PSE1 en cours de validité.

→ Contexte :

La formation aux premiers secours PSE2 est destinée aux titulaires du PSE1 qui souhaitent participer aux missions de secours. A l'issue de la formation, les pratiquants seront capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec du matériel de premiers secours, au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

→ Contenu de la formation :

Voir le contenu de la formation PSE2 qui suit

→ Méthodes pédagogiques :

La formation est sous forme théorique avec diaporama, film et de la pratique les candidats s'entraînent avec des mises en situations sous forme de cas concrets.

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr

La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents

Durée de la formation :

La formation initiale dure 35 heures minimum de face à face pédagogique.

Délai d'accès à la formation: Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité et votre PSE1 à jour par mail à maguyanenage2022@gmail.com L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :

Maximum 6 personnes.

Public :

Les participants à cette formation doivent avoir 16 ans au minimum.

Lieu de la formation :

Dans la salle de réunion CAC BAduel ou au Mégaquarius (si les conditions pédagogiques requises sont présentes)

Validation de la formation :

Le candidat valide la formation après avoir assisté à la formation complète et avoir fait un cas concret.

Documents délivrés en fin de formation : -Attestation de fin de formation -Certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 2.

Validité de la formation :

Conformément à l'arrêté du 24 mai 2000 définie dans les textes d'État, pour maintenir ses compétences le titulaire doit suivre annuellement une formation Continue. La durée de cette formation est d'une journée.

Session de formation :

Consultez notre site internet

Prix formation :

Voir notre grille tarifaire

Contenu de la formation Premiers Secours en Équipe niveau 2 (PSE 2) :

Compétence	Objectifs opérationnels associés
Compétence 1 : Coordonner une intervention de secours	1.1 Participer à la coordination de l'équipe de secours 1.2 Appliquer les procédures opérationnelles spécifiques 1.3 Adapter l'intervention au contexte et aux risques 1.4 Assurer la sécurité globale de l'intervention
Compétence 2 : Réaliser un bilan complet et approfondi	2.1 Réaliser un bilan complet et structuré 2.2 Identifier les détresses vitales et fonctionnelles 2.3 Surveiller l'évolution de l'état de la victime 2.4 Transmettre un bilan détaillé aux autorités compétentes
Compétence 3 : Prendre en charge une ou plusieurs victimes en situation complexe	3.1 Mettre en œuvre des techniques de secours adaptées 3.2 Utiliser les matériels spécifiques de secours 3.3 Participer à la gestion de situations à victimes multiples 3.4 Adapter les priorités d'intervention
Compétence 4 : Assurer la prise en charge d'une détresse vitale avancée	4.1 Réaliser les gestes de secours avancés 4.2 Mettre en œuvre l'oxygénothérapie 4.3 Utiliser le matériel de surveillance et d'assistance 4.4 Adapter les gestes à l'évolution de la situation
Compétence 5 : Participer à la logistique et à l'organisation des secours	5.1 Gérer le matériel et les équipements de secours 5.2 Participer à l'organisation du poste de secours 5.3 Contribuer à la coordination avec les services publics 5.4 Rendre compte et participer au retour d'expérience

Formation Continue Prévention **Secours Equipe Niveau 1 (FC PSE 1)**

→ **Public concerné et prérequis :**

La formation continue PSE1 s'adresse :

- Aux secouristes titulaires du PSE1 souhaitant maintenir la validité de leur certification
- Aux personnes exerçant une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein :
 - d'une association agréée de sécurité civile
 - d'un service public ou d'une collectivité
- Aux professionnels pour lesquels le recyclage est obligatoire (ex : BNSSA, MNS, BPJEPS AAN)

Les prérequis de cette formation sont les suivants :

- Être titulaire du certificat de compétences PSE1 (ou équivalent)
- Être idéalement à jour de sa formation continue précédente
- Aptitude à participer aux mises en situation pratiques

→ **Contexte :**

À l'issue de la formation continue PSE1, les pratiquants seront capables :

- De maintenir et actualiser les compétences acquises lors de la formation initiale
- D'intégrer les évolutions des recommandations et protocoles de secours
- De garantir la capacité du secouriste à intervenir seul ou en équipe, avec ou sans matériel
- De répondre à une obligation réglementaire annuelle pour pouvoir exercer en qualité de secouriste

→ **Méthodes pédagogiques :**

La formation privilégie une pédagogie active et opérationnelle :

- Études de cas et retours d'expérience
- Démonstrations pratiques des gestes de secours
- Ateliers d'apprentissage techniques
- Mises en situation et cas concrets (simulation)
- Brainstorming et échanges entre participants

L'objectif est de favoriser l'appropriation des gestes et des conduites à tenir en situation réelle.

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr

La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents

Durée de la formation :

La formation continue dure 7 heures en face à face pédagogique.

Délai d'accès à la formation: Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité et votre PSE1 par mail à maguyanenage2022@gmail.com
L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :

Maximum 6 personnes.

Public :

Les participants à cette formation doivent avoir 16 ans au minimum.

Lieu de la formation :

Dans la salle de réunion CAC BAduel ou au Mégaquarius (si les conditions pédagogiques requises sont présentes)

Validation de la formation :

Le candidat valide la formation après avoir assisté à la formation complète et avoir fait un cas concret.

Documents délivrés en fin de formation : -Attestation de fin de formation -Certificat de compétences de la formation continue de Premiers Secours en Equipe de niveau 1.

Validité de la formation :

Conformément à l'arrêté du 24 mai 2000 définie dans les textes d'État, pour maintenir ses compétences le titulaire doit suivre annuellement une formation Continue. La durée de cette formation est d'une journée.

Session de formation :

Consultez notre site internet

Prix formation :

Voir notre grille tarifaire

Contenu de la Formation Continue Premiers Secours en Équipe niveau 1 (FCPSE 1) :

Compétences	Objectifs opérationnels associés
1. Assurer la sécurité et la protection	1.1 Identifier les dangers persistants et les risques aggravants 1.2 Mettre en œuvre les mesures de protection adaptées 1.3 Assurer la sécurité du sauveteur, de la victime et des tiers 1.4 Adapter sa conduite à l'environnement
2. Réaliser un bilan d'une victime	2.1 Réaliser un bilan circonstanciel 2.2 Évaluer l'état de conscience 2.3 Apprécier la respiration 2.4 Rechercher les détresses vitales 2.5 Transmettre un bilan structuré
3. Alerter et transmettre	3.1 Donner une alerte conforme 3.2 Adapter les informations transmises 3.3 Assurer une communication efficace 3.4 Actualiser les informations
4. Prendre en charge une détresse vitale	4.1 Réaliser une RCP de qualité 4.2 Utiliser un DAE 4.3 Gérer une obstruction des voies aériennes 4.4 Prendre en charge une détresse respiratoire 4.5 Traiter une hémorragie
5. Prendre en charge une atteinte non vitale	5.1 Identifier et traiter les plaies 5.2 Prendre en charge les brûlures 5.3 Gérer les traumatismes 5.4 Assurer la surveillance
6. Prendre en charge une victime inconsciente	6.1 Identifier une perte de connaissance 6.2 Mettre en PLS 6.3 Assurer la surveillance 6.4 Adapter la conduite en cas d'aggravation
7. Prendre en charge un arrêt cardiaque	7.1 Reconnaître l'arrêt cardiaque 7.2 Réaliser une RCP conforme 7.3 Coordonner l'action en équipe 7.4 Assurer la continuité des gestes
8. Participer à une intervention en équipe	8.1 S'intégrer dans une équipe 8.2 Appliquer les consignes 8.3 Communiquer efficacement 8.4 Coordonner les actions
9. Assurer la surveillance et le suivi	9.1 Mettre en place une surveillance adaptée 9.2 Identifier une aggravation 9.3 Adapter les gestes 9.4 Assurer la traçabilité
10. Actualiser ses pratiques	10.1 Intégrer les nouvelles recommandations 10.2 Corriger les pratiques 10.3 Renforcer les gestes techniques 10.4 Analyser ses interventions

Formation Continue Prévention **Secours Equipe Niveau 2 (FC PSE 2)**

→ **Public concerné et prérequis :**

La formation continue PSE2 s'adresse :

- Aux secouristes titulaires du PSE2 souhaitant maintenir la validité de leur certification
- Aux équipiers secouristes engagés dans des dispositifs prévisionnels de secours (DPS)
- Aux personnes intervenant au sein :
 - d'associations agréées de sécurité civile
 - de services publics de secours
 - de collectivités territoriales
- Aux professionnels pour lesquels le maintien des compétences PSE2 est requis (ex : secourisme opérationnel, dispositifs de secours, interventions en équipe)

Les prérequis de cette formation sont les suivants :

- Être titulaire du certificat de compétences PSE2
- Être à jour de sa formation continue PSE2 (ou suivre une remise à niveau si nécessaire)
- Aptitude à participer aux mises en situation pratiques et aux travaux en équipe

→ **Contexte :**

La formation continue PSE2 permet le maintien et l'actualisation des compétences des équipiers secouristes, conformément à l'obligation réglementaire annuelle.

À l'issue de la formation, les pratiquants seront capables de :

- Intervenir efficacement en équipe avec matériel
- Réaliser un bilan et assurer sa transmission
- Mettre en œuvre les gestes techniques adaptés
- Adapter leur prise en charge à la situation

→ **Méthodes pédagogiques :**

La formation alterne apports théoriques, démonstrations et ateliers pratiques, complétés par des mises en situation professionnelles et des débriefings, afin de favoriser l'acquisition et la consolidation des gestes techniques en équipe.

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr

La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents

Durée de la formation :

La formation continue dure 7 heures en face à face pédagogique.

Délai d'accès à la formation: Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité et votre PSE2 par mail à maguyanenage2022@gmail.com
L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :

Maximum 6 personnes.

Public :

Les participants à cette formation doivent avoir 16 ans au minimum.

Lieu de la formation :

Dans la salle de réunion CAC Baduel ou au Mégaquarius (si les conditions pédagogiques requises sont présentes)

Validation de la formation :

Le candidat valide la formation après avoir assisté à la formation complète et avoir fait un cas concret.

Documents délivrés en fin de

formation : -Attestation de fin de formation -Certificat de compétences de la formation continue de Premiers Secours en Equipe de niveau 2.

Validité de la formation :

Conformément à l'arrêté du 24 mai 2000 définie dans les textes d'État, pour maintenir ses compétences le titulaire doit suivre annuellement une formation Continue. La durée de cette formation est d'une journée.

Session de formation :

Consultez notre site internet

Prix formation :

Voir notre grille tarifaire

Contenu de la Formation Continue Premiers Secours en Équipe niveau 2 (FCPSE 2) :

Compétences	Objectifs opérationnels associés
1. Assurer la sécurité et la protection	1.1 Identifier les dangers et risques spécifiques 1.2 Mettre en œuvre les moyens de protection adaptés 1.3 Assurer la sécurité de l'équipe, de la victime et des tiers 1.4 Adapter sa conduite à des situations complexes
2. Réaliser un bilan approfondi	2.1 Réaliser un bilan circonstanciel complet 2.2 Évaluer les fonctions vitales de manière approfondie 2.3 Rechercher des signes de gravité 2.4 Participer à un bilan en équipe 2.5 Transmettre un bilan détaillé et structuré
3. Alerter et transmettre en équipe	3.1 Donner une alerte adaptée à la situation 3.2 Utiliser les moyens de transmission (radio, téléphone) 3.3 Assurer une transmission claire avec les secours médicalisés 3.4 Actualiser les informations en continu
4. Prendre en charge une détresse vitale	4.1 Réaliser une RCP en équipe avec matériel 4.2 Utiliser le matériel d'oxygénothérapie 4.3 Mettre en œuvre les techniques d'immobilisation d'urgence 4.4 Gérer les hémorragies et détresses circulatoires 4.5 Assister dans la prise en charge des
5. Prendre en charge une victime traumatisée	5.1 Identifier les traumatismes graves (rachis, membres...) 5.2 Réaliser une immobilisation adaptée (attelles, plan dur...) 5.3 Participer aux relevages et brancardages 5.4 Adapter la prise en charge en fonction du contexte
6. Assurer la prise en charge d'une victime inconsciente	6.1 Identifier une inconscience avec surveillance renforcée 6.2 Mettre en œuvre les techniques adaptées (PLS, maintien tête) 6.3 Administrer de l'oxygène si nécessaire 6.4 Surveiller et réévaluer en continu
7. Prendre en charge un arrêt cardiaque en équipe	7.1 Reconnaître un arrêt cardiaque 7.2 Organiser une RCP coordonnée en équipe 7.3 Utiliser le DAE et le matériel complémentaire 7.4 Assurer la rotation des équipiers 7.5 Maintenir la qualité des compressions
8. Participer à une intervention avec moyens matériels	8.1 Utiliser les équipements de secours (sac, oxygène, matelas immobilisateur...) 8.2 Appliquer les protocoles d'intervention 8.3 Assurer l'entretien du matériel 8.4 Participer à la logistique d'intervention
9. Assurer le relevage, le brancardage et le transport	9.1 Réaliser des techniques de relevage adaptées 9.2 Effectuer un brancardage sécurisé 9.3 Participer à l'installation dans un vecteur de transport 9.4 Assurer la sécurité lors du déplacement
10. Travailler en équipe et coordonner l'intervention	10.1 S'intégrer dans une équipe de secours organisée 10.2 Appliquer les rôles et fonctions (chef d'agrès, équipier...) 10.3 Communiquer efficacement 10.4 Participer à la coordination globale
11. Assurer la surveillance et le suivi de la victime	11.1 Mettre en place une surveillance continue 11.2 Identifier toute évolution de l'état de la victime 11.3 Adapter la prise en charge 11.4 Assurer la traçabilité des actions
12. Actualiser ses connaissances et ses pratiques	12.1 Intégrer les évolutions des recommandations 12.2 Corriger les pratiques professionnelles 12.3 Renforcer la maîtrise du matériel 12.4 Analyser les interventions (retours d'expérience)

NOS FORMATIONS DE SAUVETAGE



Brevet de Surveillant de Baignade

BSB

→ **Public concerné et prérequis :**

Etre agé d'au moins 17 ans le jour du début de la formation, le BSB sera délivré au candidats mineurs qu'à leur majorité (18 ans), être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du Sauvetage Aquatique, et être titulaire du PSC1

→ **Contexte :**

Le Brevet de surveillant de baignade, ou BSB, est un brevet qui permet la surveillance de la baignade en centre de vacances ou de loisirs et en piscine privée. Ce brevet permet aux surveillants une prévention des risques et l'apport des gestes de premiers secours en attendant l'arrivée des secours. Cette formation a lieu sur 4 jours soit 28 heures de préparation aux gestes de premiers secours et aux techniques de sauvetage en piscine.

→ **Contenu de la formation :**

● **Épreuves techniques :**

1/ Lancer de ballon : L'épreuve consiste à lancer le "ballon de sauvetage" au-delà d'une distance minimale de 10,5 mètres. Le candidat dispose d'un maximum de trois lancers pour réussir l'épreuve, sans limite de temps. Le lancer est déclaré valable lorsque le ballon tombe au-delà de la ligne des 10,5 mètres. Définition du ballon : le « ballon de sauvetage » est constitué par un ballon type water-polo, enserré dans un filet solidaire d'un cordage de 25 mètres de longueur et de 6 mm de diamètre. Le filet et le cordage sont en nylon de préférence.

2/ 50 mètres mannequin :

L'épreuve s'effectue en tenue de bain sur un parcours de 50 mètres au cours duquel le candidat doit successivement exécuter :

- un premier parcours de 25 mètres (nage ventrale) départ plongé.
- à l'issue de ces 25 mètres, le candidat récupère un mannequin réglementaire type PITET immergé à une profondeur située entre 2m50 et 3 mètres, et transporte ce mannequin sur une distance de 25 mètres. Le transport doit être obligatoirement effectué dans la technique de nage sur le dos ou "assis", bras passé sous l'aisselle du mannequin, main placée contre la poitrine du mannequin.

Pendant toute la durée du transport le mannequin doit avoir les voies aériennes émergées.

Si la durée des immersions successives de la face du mannequin dépasse 5 secondes, le candidat est éliminé.

3/ Parcours de 200 mètres en nage libre avec franchissement d'obstacles :

Le candidat doit franchir obligatoirement 8 obstacles d'une largeur de 2 mètres, répartis équitablement sur le parcours.

4/ Epreuve pratique de soin de 1ère urgence aux noyés :

Lors d'un cas concret non évolutif, du type : Le sauveteur est en présence d'un noyé lors d'une baignade organisée dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs. Quatre sujets sont possibles (voir les fiches individuelles d'évaluation « Epreuve pratique de soins de première urgence aux noyés »). Le candidat devra être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours.

Durée de la formation :

35 heures (pratique et théorie)

Délai d'accès à la formation :

Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité et un certificat médical attestant de votre aptitude à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique par mail à maguyanenage2022@gmail.com L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :

Maximum 24 personnes.

Public :

Les participants à cette formation doivent avoir 17 ans au minimum.

Lieu de la formation :

CAC Baduel (si les conditions

pédagogiques requises sont présentes)

Validation de la formation : Le candidat valide la formation après avoir assisté à la formation complète et avoir fait un cas concret.

Documents délivrés en fin de formation :

- Attestation de fin de formation
- Brevet de Surveillant de Baignade
- Validité de la formation : Conformément à la circulaire 36935 du 24/04/2013 sur le renouvellement du BSB, pour maintenir ses compétences le titulaire doit suivre une révision tous les 5 ans. Suivre 7 heures de formation dispensées dans une structure FFSS Valider la formation continue PSC1 (tous les 2 ans). Satisfaire aux épreuves techniques du 50m mannequin et du 200m obstacles.

Session de formation : Consultez notre site internet

Prix formation : Voir notre grille tarifaire

Conditions de réalisation : Au cours d'un cas concret, une personne ou un mannequin de Réanimation Cardio Pulmonaire simulant la victime. Le candidat aura à disposition un témoin pour l'aider dans l'intervention (le témoin sera joué par un membre de l'équipe pédagogique). Le candidat aura à disposition un Défibrillateur Automatisé Externe de formation et ses accessoires, un téléphone et une couverture isothermique. Épreuves de réglementation 1/ une épreuve de questionnaire à choix multiple (QCM): Elle consiste en un questionnaire à choix multiple (QCM) durant lequel les questions posées doivent permettre d'appréhender les connaissances du candidat dans les domaines réglementaires et pratiques. Le QCM est composé d'un ensemble de 20 items portant sur les domaines suivants : Compétence 1 : Sécuriser et prévenir Compétence 2 : Surveiller Compétence 4 : Secourir Compétence 5 : Sensibilisation au milieu aquatique et à son respect

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents

→ Méthodes pédagogiques :

- apports théoriques sur la surveillance des baignades et la prévention des noyades
- exercices pratiques de sauvetage aquatique
- mises en situation d'intervention et de surveillance
- travaux en groupe et échanges avec les stagiaires
- simulations d'accidents et analyse des conduites à tenir

Contenu de la formation Brevet Surveillant de Baignade (BSB) :

Module	Intitulé	Compétences visées	Objectifs pédagogiques
C1	Le rôle du surveillant de baignade	Identifier les rôles et missions du surveillant de baignade en ACM.	• Identifier l'ensemble des rôles et missions du surveillant de baignade en ACM. • Citer les conditions de délivrance et de renouvellement du Brevet de Surveillant de Baignade.
C2	Les aspects généraux de la sécurité	Intégrer les aspects généraux de la sécurité lors de l'organisation d'une baignade en ACM.	• Respecter les aspects généraux de la sécurité conformément à l'article R.227-13 du Code de l'Action Sociale et des Familles et son annexe 2.
C3	Les responsabilités et assurances	Comprendre les responsabilités civile, pénale et administrative du surveillant de baignade.	• Assumer les conséquences d'une faute en matière de responsabilité civile. • Assumer les conséquences d'une faute en matière de responsabilité pénale. • Identifier les sanctions administratives encourues.
C4	Les baignades : classification et réglementation	Identifier les différentes catégories de baignades et leur réglementation.	• Citer les catégories de baignades définies par les textes réglementaires. • Connaître la réglementation des baignades d'accès gratuit ou payant.
C5	L'organisation de la baignade	Organiser une baignade en sécurité dans le cadre d'un ACM.	• Organiser une baignade conformément aux lois et règlements. • Identifier les dangers pouvant influencer l'organisation d'une baignade.
C6	La noyade	Intégrer les risques de noyade dans l'organisation des baignades.	• Identifier les risques et les causes de noyade afin de prévenir les accidents.
C7	Sauver	Réaliser une action de sauvetage adaptée à une victime de noyade.	• Citer et appliquer la chronologie de l'action de sauvetage d'une victime de noyade en ACM.
C8	Secourir	Réaliser les gestes de secours adaptés aux situations rencontrées en ACM.	• Réaliser les gestes de secours adaptés à une victime de noyade. • Réaliser les gestes de secours adaptés à une victime présentant une affection spécifique.
C9	L'animation	Proposer des animations favorisant l'aisance aquatique et la sécurité.	• Accompagner les animateurs et les enfants dans leur familiarisation avec le milieu aquatique.
C10	Les gestes éco-citoyens du baigneur en ACM	Sensibiliser aux comportements responsables et respectueux de l'environnement.	• Proposer des activités permettant d'acquérir les comportements adaptés de baigneurs éco-citoyens.

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage **Aquatique (B.N.S.S.A)**

→ **Public concerné et prérequis :**

Avoir 17 ans révolus au jour de l'examen, être titulaire du PSE1 minimum, le brevet sera délivré aux candidats mineurs qu'à leur majorité (18 ans), être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du Sauvetage Aquatique.

Si vous n'êtes pas titulaire du PSE1, vous le passerez avec nous pendant la formation

→ **Contexte :**

Le B.N.S.S.A. permet de surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les MNS dans la surveillance des piscines publiques. Cette formation peut s'étaler sur plusieurs mois pour les non nageurs et sur quelques semaines pour les nageurs confirmés. Cette formation prépare le futur sauveteur aux épreuves de natation, aux techniques de sauvetage, aux épreuves de réglementation et de secourisme (PSE1 et PSE2).

→ **Objectifs :**

A l'issue de la formation, les pratiquants seront capable de :

- situer son rôle et sa mission ;
- mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser ;
- respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission ;
- situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique ;
- évaluer les risques spécifiques au milieu aquatique ;
- identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées ;
- identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées ;
- adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.
- Assurer la sécurité des baignades aménagées et réglementairement autorisées et, dans certains cas, celle des établissements de natation d'accès payant, en s'intégrant à l'ensemble des moyens que le Maire a l'obligation de mettre en œuvre dans ce but. Ce rôle consiste donc à assurer :

La prévention, c'est-à-dire :

- des prises d'information sur l'environnement, en particulier sur la météo.
- des actions envers les personnes, essentiellement du domaine de l'information, sinon de l'animation, car la bonne ambiance fait passer l'information, et la répression ne peut être qu'un dernier recours (répression qui, de plus, n'est pas du ressort du BNSSA non policier).
- des actions de surveillance, d'entretien et d'amélioration des lieux, matériels et locaux

La surveillance, ce qui suppose :

- travailler à maintenir de bonnes conditions de surveillance ou les améliorer, ce qui suppose une préparation du matériel préalable à chaque vacation, ainsi qu'une maintenance régulière.
- travailler à connaître les comportements des utilisateurs et à les anticiper, pour intervenir plus vite.

Durée de la formation :

La formation initiale du BNSSA dure 120 heures (pratique et théorie).

Délai d'accès à la formation :

Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité, de votre PSE1 (si déjà obtenu) et un certificat médical attestant de votre aptitude à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique par mail à maguyanenage2022@gmail.com L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :

Maximum 12 personnes.

Public :

Les participants à cette formation doivent avoir 17 ans révolus.

Lieu de la formation :

CAC Baduel (si les conditions pédagogiques requises sont présentes)

Documents délivrés en fin de formation :

- Attestation de fin de formation -
- Diplôme du BNSSA.

Validité de la formation :

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2011 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, pour maintenir ses compétences le titulaire du BNSSA doit suivre un recyclage tous les 5 ans. La durée de cette formation est d'une journée plus le jour de l'examen. Formation continue PSE1 ou PSE2 tous les ans.

Session de formation :

Consultez notre site internet

Prix formation :

Voir notre grille tarifaire

L'intervention, qui demande : → de mettre au point l'organisation préalable de la répartition et de l'enchaînement des tâches.

- de faire face aux réactions des victimes et des témoins, de savoir décider vite,
- et donc de s'entraîner au moins journalièrement avec un matériel bien entretenu.
- d'assurer le plus souvent des petits soins, des recherches d'enfants, etc..., tout en restant prêt à tout.

Des tâches administratives

- tenir une main-courante (journal de bord) et la consulter aux reprises de service
- s'informer des textes généraux et locaux, → se mettre en relation avec les organismes gestionnaires ou utilisateurs, → rédiger les divers types de rapport nécessaires.

→ Méthodes pédagogiques :

- apports théoriques (cadre réglementaire, prévention, organisation des secours).
- exercices pratiques en milieu aquatique (techniques de sauvetage, utilisation du matériel)
- mises en situation simulant des interventions de sauvetage
- échanges avec les stagiaires et analyse des situations de sauvetage
- entraînement aux épreuves officielles BNSSA

Épreuves

Arrêté du 22 juin 2011 modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

Epreuve n° 1 :

Elle consiste en un parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres, en bassin de natation, comprenant : — Un départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface ; — Deux parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur les bords), sans que le candidat ne prenne appui ; — Une plongée dite « en canard », suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1,80 mètre et 3,70 mètres de profondeur; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25 mètres, visage hors de l'eau. La position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente et est située à 5 mètres au plus de la fin du parcours ; le mannequin doit être de modèle réglementaire, c'est-à-dire d'un poids de 1,5 kg à une profondeur d'un mètre. Lors du remorquage le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face visage du mannequin doit se trouver au-dessus du niveau de l'eau. A chaque virage, le candidat doit toucher la paroi verticale du bassin ou un repère matérialisé. L'épreuve est accomplie sans que le candidat ne reprenne pied. Cependant, celui-ci est autorisé à prendre appui au fond, lors de la saisie et de la remontée du mannequin. Le candidat effectue l'épreuve en maillot de bain. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince-nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé. Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites ci-dessus, en moins de : — 2 minutes et 40 secondes inclus, lors de l'examen; — 3 minutes, lors de la vérification de maintien des acquis. Un délai minimum de 10 minutes de récupération doit être laissé au candidat avant de prendre part à une autre épreuve.

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr
La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents

Epreuve n° 2 :

Elle consiste en un parcours de sauvetage avec palmes, masque et tubas, en continu de 250 mètres, en bassin de natation : — Au signal du départ de l'épreuve, le candidat s'équipe dans ou hors de l'eau ; — le candidat parcourt 200 mètres en palmes, masques et tuba en touchant le mur à chaque virage. A la fin du parcours de nage, il doit effectuer une immersion pour rechercher un mannequin situé à 5 mètres maximum du bord du bassin. Il repose sur une profondeur située entre 1,80 mètre et 3,70 mètres au plus. Cette recherche se fait après avoir touché l'extrémité du bassin ; — le candidat remonte le mannequin dans la zone de cinq mètres. Il le remorque sur le reste de la distance du parcours. Le contact à l'extrémité du bassin est obligatoire lors du virage (bassin de 25 mètres) et à l'arrivée ; — La remontée et le remorquage du mannequin se font sans utiliser l'anneau de celui-ci. Le remorquage s'effectue en position dorsale. Le candidat peut ne plus utiliser le masque et tuba ; — Les 200 premiers mètres s'effectuent en utilisant l'ensemble du matériel (palmes, masque et tuba). Si le candidat rencontre une difficulté ou un défaut de matériel, il effectue la remise en place de celui-ci sans reprise d'appui ; — lors du remorquage, le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face visage du mannequin doit se trouver au-dessus du niveau de l'eau ; — la position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente ; — le mannequin doit être de modèle réglementaire, c'est-à-dire d'un poids de 1,5 kg à une profondeur d'un mètre. Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser l'épreuve en moins de 4 minutes et 20 secondes inclus, dans les conditions prescrites ci-dessus. Un délai minimum de 10 minutes de récupération doit être laissé au candidat avant de prendre part à une autre épreuve.

Epreuve n° 3 :

Elle consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique comprenant :

— Le sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord ; — la victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé de la situation, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité ; pendant le parcours le sauveteur rassure la victime ; — le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel ; — Après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une vérification des fonctions vitales et ensuite, il explique succinctement sa démarche. Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé. Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser correctement l'ensemble de l'épreuve.

Epreuve n° 4 :

Elle consiste en un questionnaire à choix multiple (QCM) d'une durée maximale de 45 minutes durant lequel les questions posées doivent permettre d'appréhender les connaissances du candidat dans les domaines réglementaires et pratiques, faisant l'objet de diverses réglementations édictées par plusieurs départements ministériels. Le QCM est composé d'un ensemble de quarante items portant sur les domaines suivants : — Secourisme ; — Aspects juridiques et réglementaires concernant la sécurité et le sauvetage aquatique ; — Textes sur l'organisation et la sécurité des lieux de baignade ; — Signalisation d'un poste de secours ; — Signalisation des aides et matérialisation des lieux de baignade ; — Balisage ; — Règlements sur la conduite des embarcations et la pratique des sports nautiques et subaquatiques dans la zone littorale ; — Organisation des secours ; — Dispositions matérielles d'organisation et d'activation des postes de secours ; — Mise en œuvre des moyens d'alerte ; — Connaissance et diffusion des informations météorologiques ; — Observations du champ de surveillance, diffusion des incidents, modalités d'alerte du poste de secours ; — Connaissance de l'organisation des structures publiques de secours, conduite à tenir en cas d'accident ; — mesures conservatoires ; — Premiers soins d'urgence ; — Alerte des secours publics ; — Mise en œuvre de moyens supplémentaires de secours. Chaque item, formulé sous forme de questions ou de propositions, est accompagné de trois à cinq réponses, dont une au moins est juste. La réponse est considérée comme correcte, dès lors que le candidat a choisi les seules bonnes réponses à la question posée. La réponse est considérée comme fausse lorsqu'elle est incorrecte ou incomplète ou en l'absence de réponse de la part du candidat. Pour chaque réponse correcte, un point est attribué. Pour chaque réponse fausse, aucun point n'est attribué ou retiré. La notation se fait sur un total de quarante points. Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir obtenu une note supérieure ou égale à 30.

BNSSA – Compétences, modalités d'évaluation et critères de réussite

Les compétences sont évaluées en situation professionnelle reconstituée ou réelle, selon des critères objectifs et mesurables définis en amont.

Compétences	Modalités d'évaluation	Critères de réussite
Assurer la surveillance d'un espace aquatique	Mise en situation professionnelle (simulation)	Surveillance active, identification des risques, posture adaptée
Prévenir les risques	Observation en situation	Interventions pertinentes, respect des consignes de sécurité
Intervenir en cas de détresse	Mise en situation chronométrée	Réactivité, choix adapté de la technique
Réaliser un sauvetage aquatique	Épreuve pratique (parcours aquatique)	Parcours réalisé dans le temps imparti, enchaînement fluide
Maîtriser les techniques de remorquage	Observation en situation	Maintien des voies aériennes hors de l'eau, efficacité du déplacement
Extraire une victime de l'eau	Mise en situation pratique	Technique adaptée, sécurité du sauveteur et de la victime
Porter secours à une victime	Cas concret / simulation (PSE1)	Bilan correct, gestes adaptés, respect des protocoles
Donner l'alerte	Simulation	Message clair, structuré et adapté
Appliquer la réglementation	QCM ou questionnaire oral	Connaissances exactes des obligations et limites d'intervention

Formation Continue Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (FC B.N.S.S.A)

→ **Public concerné et prérequis :**

- Titulaires du BNSSA souhaitant maintenir la validité de leur diplôme
- Surveillants de baignade en activité ou en reprise d'activité
- Professionnels du milieu aquatique (piscines, plans d'eau, collectivités)

Les prérequis de cette formation sont les suivants :

- Être titulaire du BNSSA en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans
- Être apte médicalement à la pratique du sauvetage aquatique
- Être apte à réaliser des efforts physiques en milieu aquatique
- Être titulaire du PSE1 à jour ou s'engager à suivre une formation PSE1 ou sa formation continue (FC PSE1) en parallèle

→ **Contexte :**

La Formation Continue BNSSA s'inscrit dans l'obligation réglementaire de maintien des compétences des surveillants de baignade.

Le BNSSA doit être régulièrement réactualisé afin de garantir :

- la sécurité des usagers,
- la maîtrise des techniques de sauvetage,
- l'efficacité des interventions en situation d'urgence.

Cette formation permet aux titulaires de rester opérationnels et conformes à la réglementation en vigueur.

→ **Objectifs :**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Assurer la surveillance active et préventive d'un espace de baignade
- Intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation de détresse aquatique
- Mettre en œuvre les techniques de sauvetage adaptées
- Appliquer les procédures d'alerte et de secours
- Actualiser ses connaissances réglementaires liées à la surveillance des baignades

→ **Méthodes pédagogiques :**

- Alternance de séquences pratiques en milieu aquatique et d'apports théoriques
- Mises en situation professionnelles (simulation d'accidents, sauvetages)
- Travail technique (nage, remorquage, apnée)
- Débriefings et analyses de pratique
- Évaluation formative continue

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr

La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents

Durée de la formation :

La formation continue du BNSSA dure 35 heures

Délai d'accès à la formation :

Pour accéder à la formation, merci de nous envoyer une copie de votre pièce d'identité, de votre diplôme du BNSSA (et FCBNSSA si déjà obtenu), de votre PSE1 (et FCPSE1 si déjà obtenu) et un certificat médical attestant de votre aptitude à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique par mail à maguyanenage2022@gmail.com. L'inscription est possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Nombre de participants :

Maximum 6 personnes.

Lieu de la formation :

CAC Baduel (si les conditions pédagogiques requises sont présentes)

Documents délivrés en fin de formation :

-Attestation de fin de formation -
Diplôme du FC BNSSA.

Validité de la formation :

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2011 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, pour maintenir ses compétences le titulaire du BNSSA doit suivre un recyclage tous les 5 ans ainsi qu'une formation continue PSE1 ou PSE2 tous les ans.

Session de formation :

Consultez notre site internet

Prix formation :

Voir notre grille tarifaire

Épreuves

Arrêté du 22 juin 2011 modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

Epreuve n° 1 :

Elle consiste en un parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres, en bassin de natation, comprenant : — Un départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface ; — Deux parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur les bords), sans que le candidat ne prenne appui ; — Une plongée dite « en canard », suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1,80 mètre et 3,70 mètres de profondeur; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25 mètres, visage hors de l'eau. La position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente et est située à 5 mètres au plus de la fin du parcours ; le mannequin doit être de modèle réglementaire, c'est-à-dire d'un poids de 1,5 kg à une profondeur d'un mètre. Lors du remorquage le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face visage du mannequin doit se trouver au-dessus du niveau de l'eau. A chaque virage, le candidat doit toucher la paroi verticale du bassin ou un repère matérialisé. L'épreuve est accomplie sans que le candidat ne reprenne pied. Cependant, celui-ci est autorisé à prendre appui au fond, lors de la saisie et de la remontée du mannequin. Le candidat effectue l'épreuve en maillot de bain. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince-nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé. Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites ci-dessus, en moins de : — 3 minutes, lors de la vérification de maintien des acquis (formation continue). Un délai minimum de 10 minutes de récupération doit être laissé au candidat avant de prendre part à une autre épreuve.

Epreuve n° 2 :

Elle consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique comprenant :

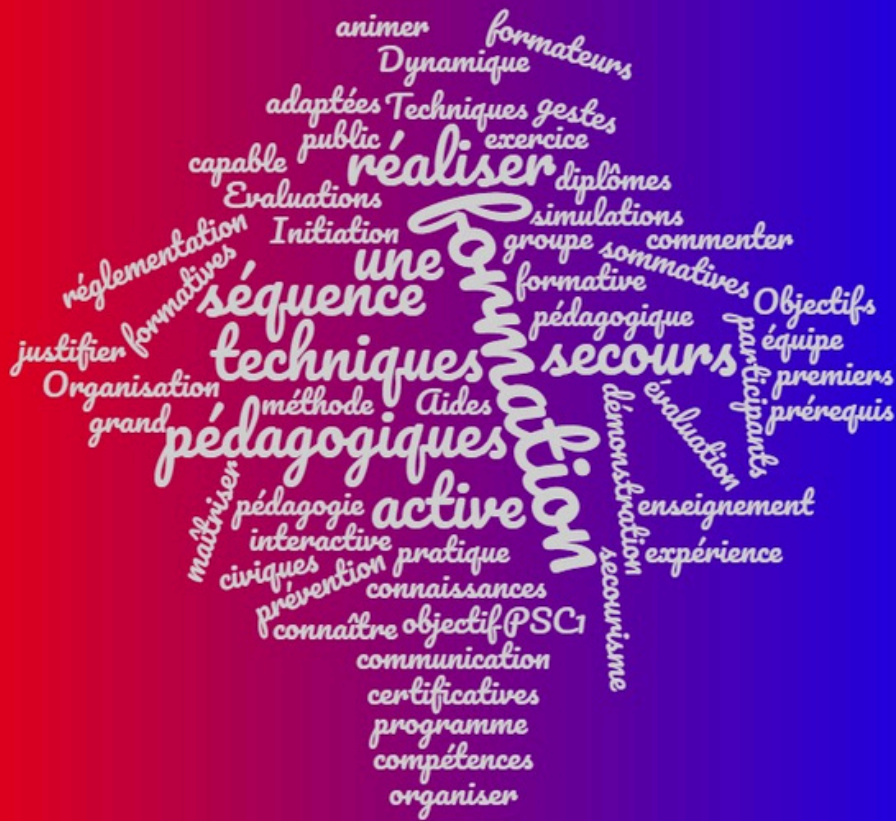
— Le sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord ; — la victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé de la situation, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité ; pendant le parcours le sauveteur rassure la victime ; — le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel ; — Après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une vérification des fonctions vitales et ensuite, il explique succinctement sa démarche. Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé. Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser correctement l'ensemble de l'épreuve.

FCBNSSA – Compétences, modalités d'évaluation et critères de réussite

Les compétences sont évaluées en situation professionnelle reconstituée ou réelle, selon des critères objectifs et mesurables définis en amont.

Compétences	Modalités d'évaluation	Critères de réussite
Maintenir ses capacités physiques	Épreuve aquatique réglementaire (100 m)	Parcours réalisé en ≤ 3 minutes
Maintenir ses compétences de sauvetage	Épreuve pratique enchaînée	Enchaînement sans interruption, techniques maîtrisées
Réaliser un remorquage efficace	Observation lors de l'épreuve	Voies aériennes maintenues hors de l'eau
Réaliser une sortie de l'eau	Mise en situation	Technique sécurisée, adaptée à la victime
Enchaîner sauvetage et secours	Mise en situation complète	Continuité de l'action sans rupture
Maintenir ses compétences en secourisme	Cas concret (référentiel PSE1)	Bilan correct, gestes adaptés, respect des protocoles
Analyser une situation d'urgence	Mise en situation	Pertinence de l'analyse et de la décision
Donner l'alerte	Simulation	Message structuré, rapide et efficace

NOS FORMATIONS D'ENSEIGNEMENT



Formation Aisance Aquatique (AAQ)

→ Public concerné :

- Professionnels encadrants souhaitant intervenir dans le dispositif Aisance Aquatique : éducateurs sportifs, maîtres-nageurs sauveteurs, enseignants, animateurs, personnels d'ACM.
- Intervenants dans les écoles maternelles, élémentaires, centres de loisirs ou structures aquatiques.
- Être à l'aise dans l'eau et savoir nager est recommandé.

→ Objectifs :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les enjeux de l'Aisance Aquatique pour les enfants de 4 à 6 ans.
- Concevoir et encadrer des séances sécurisées favorisant la familiarisation puis l'aisance dans le milieu aquatique.
- Mettre en œuvre les 4 axes de l'Aisance Aquatique :
 - a. Entrer dans l'eau
 - b. Se déplacer en immersion
 - c. Flotter
 - d. Se déplacer sur une courte distance
- Adapter sa pédagogie en fonction de l'âge, du niveau et des besoins des enfants.
- Garantir les conditions de sécurité et appliquer le cadre réglementaire.
- Utiliser un matériel simple pour structurer un parcours aquatique.

→ Contenu de la formation :

- Cadre réglementaire de l'Aisance Aquatique et rôle des différents intervenants.
- Développement psychomoteur des enfants de 4 à 6 ans.
- Principes pédagogiques : immersion, respiration, équilibre, propulsion.
- Présentation du référentiel Aisance Aquatique et des attendus de fin de cycle.
- Construction d'une séance : objectifs, déroulé, situations d'apprentissage.
- Utilisation du matériel (frites, tapis, cerceaux, plots...).
- Ateliers pratiques dans l'eau : jeux, parcours, situations d'immersion et de flottaison.
- Organisation de la sécurité, vigilance, gestion de groupe.
- Échanges de pratiques et retours d'expérience.

→ Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques interactifs.
- Études de cas issus du terrain scolaire et périscolaire.
- Démonstrations et manipulations en milieu aquatique.
- Ateliers pratiques et mises en situation dans l'eau.
- Travail en petits groupes pour la conception de séances.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.

Durée de la formation :

curcus de 35h hebdomadaires ; soit 7h/jour réparties sur 5 jours.

Délai d'accès à la formation :

20 jours.

Nombre de participants :

Maximum 12 personnes.

Public :

Les participants à cette formation doivent avoir 18 ans au minimum.

Lieu de la formation :

(Au CAC Baduel (si les conditions pédagogiques requises sont présentes))

Validation de la formation

Évaluation continue au travers des

ateliers, analyses de cas et mises en

situation.

Validation de la formation sur

participation active et démonstration des

compétences acquises dans l'eau.

Documents délivrés en fin de formation :

- Attestation de formation Aisance Aquatique.
- Supports pédagogiques et fiches séances-type.

Session de formation :

Consultez notre site internet

Prix formation:

Voir notre grille tarifaire

Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, merci de prendre contact avec HOFF Anthony à l'adresse suivante : anthony.hoff@outlook.fr

La formation sera adaptée si nécessaire et si la formation n'est pas adaptable, nous vous orienterons vers les partenaires compétents

Contenu de la formation Aisance Aquatique (AAQ) :

Compétence	Objectifs opérationnels associés
Compétence 1 : Concevoir un dispositif d'aisance aquatique sécurisé	1.1 Identifier les caractéristiques du public (âge, niveau, appréhensions) 1.2 Définir les objectifs pédagogiques de l'aisance aquatique 1.3 Organiser l'espace aquatique et le matériel 1.4 Intégrer les règles de sécurité et le POSS
Compétence 2 : Mettre en œuvre des situations pédagogiques adaptées	2.1 Proposer des situations favorisant l'entrée dans l'eau en confiance 2.2 Développer l'immersion, la flottaison et les déplacements 2.3 Adapter les situations aux réactions et besoins des participants 2.4 Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative
Compétence 3 : Garantir la sécurité physique et affective des participants	3.1 Appliquer les règles de sécurité et d'encadrement 3.2 Assurer une surveillance active et permanente 3.3 Gérer les situations de stress, de peur ou de fatigue 3.4 Réagir de manière adaptée en cas d'incident
Compétence 4 : Adapter l'intervention aux publics spécifiques	4.1 Prendre en compte les besoins particuliers (handicap, non-familiarité à l'eau) 4.2 Adapter le matériel, les consignes et l'organisation 4.3 Mettre en œuvre une pédagogie inclusive et bienveillante 4.4 Coopérer avec les partenaires éducatifs et les familles
Compétence 5 : Évaluer et suivre le parcours des participants	5.1 Observer les évolutions et progrès des participants 5.2 Adapter le parcours pédagogique en fonction des acquis 5.3 Formaliser les bilans de fin de cycle 5.4 Participer à l'amélioration continue du dispositif



Notre siège se situe au : 2 Impasse Louis

Ribal 97300 Cayenne

☐ 06 94 45 43 67 06 34 17 02 92

Mail : maguyanenage2022@gmail.com - Site internet : maguyanenage.com

Agréée sécurité civile – APE : 8559B

SIRET : 822 298 915 00015 SIREN : 822 298 915

Association loi 1901 agréée auprès de la Préfecture pour les formations aux premiers secours

**Nos formations développent les compétences techniques ;
l'engagement en sécurité civile forge le savoir-être,
le savoir-faire et le savoir-faire-faire.**